

# Questions sur le sacerdoce

Qui peut être prêtre? Quelle mission et quelle fonction le prêtre a-t-il? Qu'est-ce que cela signifie que tous les chrétiens aient le sacerdoce commun?

23/08/2021

## Sommaire

1. Le sacrement de l'Ordre dans l'Église

2. Le sacerdoce dans l'Ancien Testament

### 3. Le sacerdoce commun et le sacerdoce ministériel

### 4. Le sacrement de l'Ordre

#### **1. Le sacrement de l'Ordre dans l'Église**

Les fidèles chrétiens, incorporés au Christ par le Baptême, sont intégrés au Peuple de Dieu et, rendus pour cela participants à leur manière à la fonction sacerdotale, prophétique et royale du Christ, chacun selon sa condition propre, sont appelés à accomplir la mission que Dieu a confiée à l'Église pour qu'elle la réalise dans le monde.

Par leur régénération dans le Christ, il existe entre tous les fidèles une véritable égalité de dignité et d'action, en vertu de laquelle tous, selon leur condition et leur fonction propres, coopèrent à la construction du Corps du Christ.

Les différences que le Seigneur a voulu placer entre les membres de son Corps (hiérarchie et laïcs) servent leur unité et leur mission. Car "il y a dans l'Église une diversité de ministères, mais une unité de mission. Aux apôtres et à leurs successeurs, le Christ a conféré la fonction d'enseigner, de sanctifier et de gouverner en son nom et sous son autorité. Mais les laïcs aussi, en tant que participants à la fonction sacerdotale, prophétique et royale du Christ, remplissent dans l'Église et dans le monde leur rôle propre dans la mission de tout le peuple de Dieu.

Personne, ni individu ni communauté, ne peut se proclamer l'Évangile à lui-même. "La foi vient de la prédication". Personne ne peut se donner le mandat ou la mission de proclamer l'Évangile. L'envoyé du Seigneur parle et agit non pas de sa propre autorité, mais en vertu de l'autorité du Christ ; non pas en tant

que membre de la communauté, mais en lui parlant au nom du Christ. Personne ne peut se conférer la grâce, elle doit être donnée et offerte. Cela présuppose des ministres de la grâce, autorisés et habilités par le Christ. Ce ministère, dans lequel les envoyés du Christ font et donnent, comme un don de Dieu, ce qu'ils ne peuvent faire ou donner eux-mêmes, la tradition de l'Église l'appelle "sacrement". Le ministère de l'Église est conféré au moyen d'un sacrement spécifique, qui est le sacrement de l'Ordre et qui comprend trois degrés : l'épiscopat, le presbytérat et le diaconat.

Les évêques et les prêtres reçoivent du Christ la mission et la faculté (le "pouvoir sacré") d'agir *in persona Christi Capitis*, et les diacres reçoivent la force de servir le peuple de Dieu dans la "diakonia" (service) de la liturgie, de la parole et de la

charité, en communion avec l'évêque et son *presbyterium*.

C'est-à-dire que les ministres qui possèdent le pouvoir sacré (qui ont reçu le sacrement de l'Ordre) sont au service de leurs frères pour que tous les membres du Peuple de Dieu [...] parviennent au salut".

Catéchisme de l'Église catholique, n. 871-875 ; 1536.

## **Méditer avec Saint Josémaria**

Pensons aux prêtres du monde entier. Aide-moi à prier pour la fécondité de leurs activités apostoliques.

— Prêtre, mon frère, ne cesse pas de parler de Dieu, car si tu es à lui, il n'y aura pas de monotonie dans tes conversations. Forge, 965

Le prêtre n'est pas un psychologue, ni un sociologue, ni un

anthropologue: c'est un autre Christ, le Christ lui-même, destiné à soutenir les âmes de ses frères. Quand le Christ passe, 79

En un mot, ce que l'on demande au prêtre, c'est d'apprendre à ne pas faire obstacle à la présence du Christ en lui, surtout quand il réalise le Sacrifice du Corps et du Sang du Christ et quand, au nom de Dieu, il pardonne les péchés dans la confession sacramentelle auriculaire et secrète. L'administration de ces deux sacrements est si importante dans la mission du prêtre que tout le reste doit tourner autour. Aimer l'Église, 43

## **2. Le sacerdoce dans l'Ancien Testament**

Le peuple élu a été constitué par Dieu comme "un royaume de prêtres et une nation consacrée". Mais au sein du peuple d'Israël, Dieu a choisi

l'une des douze tribus, Lévi, pour le service liturgique.

Institué pour proclamer la parole de Dieu et pour rétablir la communion avec Dieu par les sacrifices et la prière, ce sacerdoce de l'ancienne alliance était cependant incapable d'accomplir le salut, de sorte qu'il devait répéter sans cesse les sacrifices, et ne pouvait atteindre une sanctification définitive, qui ne pouvait être obtenue que par le sacrifice du Christ.

Néanmoins, la liturgie de l'Église voit dans le sacerdoce d'Aaron et dans le service des lévites, ainsi que dans l'institution des soixante-dix "anciens", des préfigurations du ministère ordonné de la Nouvelle Alliance.

Toutes les préfigurations du sacerdoce de l'ancienne Alliance trouvent leur accomplissement dans le Christ Jésus, "l'unique médiateur

entre Dieu et les hommes". Le sacrifice rédempteur du Christ est unique, fait une fois pour toutes. Et c'est pour cela qu'il est rendu présent dans le sacrifice eucharistique de l'Église. Il en va de même pour le sacerdoce unique du Christ : il est rendu présent par le sacerdoce ministériel.

Catéchisme de l'Église catholique, n. 1539-1545.

## **Méditer avec Saint Josémaria**

Le prêtre — quel qu'il soit — est toujours un autre Christ. Chemin, 66

Prie pour les prêtres, pour ceux d'aujourd'hui et pour ceux qui viendront, pour qu'ils aiment leurs frères les hommes en vérité, toujours plus et sans discriminations, et pour qu'ils sachent se faire aimer d'eux. Forge, 964

### **3. Le sacerdoce commun et le sacerdoce ministériel**

Il y a deux façons de participer à l'unique sacerdoce du Christ.

Les fidèles exercent leur sacerdoce baptismal en participant, chacun selon sa vocation propre, à la mission du Christ, Prêtre, Prophète et Roi. Par les sacrements du baptême et de la confirmation, les fidèles participent au sacerdoce commun.

Le sacerdoce ministériel ou hiérarchique des évêques et des prêtres et le sacerdoce commun de tous les fidèles, " bien que leur différence soit essentielle et non seulement de degré, sont ordonnés l'un à l'autre ; ... tous deux, en effet, participent, chacun à sa manière, à l'unique sacerdoce du Christ ".

Dans quel sens ? Alors que le sacerdoce commun des fidèles se réalise dans le développement de la

grâce baptismale (vie de foi, d'espérance et de charité, vie selon l'Esprit), le sacerdoce ministériel est au service du sacerdoce commun, afin de développer la grâce baptismale de tous les chrétiens.

C'est l'un des moyens par lesquels le Christ ne cesse d'édifier et de conduire son Église. C'est pourquoi elle est transmise par le biais d'un sacrement qui lui est propre, le sacrement de l'Ordre.

Ce sacerdoce est appelé "ministériel" car il s'agit d'un véritable service. Elle est entièrement référée au Christ et aux hommes. Il dépend entièrement du Christ et de son unique sacerdoce, et il a été institué pour le bien des hommes et de la communauté de l'Église. Le sacrement de l'Ordre communique "une puissance sacrée" qui n'est autre que celle du Christ. L'exercice de cette autorité doit donc être

mesuré selon le modèle du Christ, qui, par amour, s'est fait le dernier et le serviteur de tous.

Catéchisme de l'Église catholique, n. 1546-1553 Lumen Gentium, n. 10 ; 24

## **Méditer avec Saint Josémaria**

Être chrétien — et de façon toute particulière, être prêtre, si l'on se souvient que tous les baptisés participent du sacerdoce royal —, c'est être continuellement sur la Croix. Forge, 882

Dieu notre Père a permis, avec l'Ordre Sacerdotal, que quelques fidèles, par une nouvelle et ineffable infusion de l'Esprit Saint, reçoivent dans leur âme un caractère indélébile, qui les rend semblables au Christ-Prêtre, pour agir au nom de Jésus-Christ, Tête du Corps Mystique. Avec ce sacerdoce ministériel, qui diffère du sacerdoce commun de tous les fidèles par essence et non par

différence de degré, les ministres sacrés peuvent consacrer le Corps et le Sang du Christ, offrir à Dieu le Saint Sacrifice, pardonner les péchés dans la confession sacramentelle, et exercer le ministère de l'enseignement de la doctrine au peuple, *in iis quae sunt ad Deum*, en tout ce qui se réfère à Dieu, et en cela seulement. Quand le Christ passe, 79

Le prêtre n'est supérieur au laïc ni en tant qu'homme ni en tant que fidèle. C'est pourquoi il convient particulièrement que le prêtre fasse montre d'une profonde humilité, pour comprendre comment, dans son cas, ces paroles de saint Paul s'accomplissent aussi de manière toute spéciale et en plénitude : *Qu'as-tu que tu n'aies pas reçu ?* (1 Co. 4, 7) Ce qu'il a reçu c'est Dieu ! Ce qu'il a reçu, c'est le pouvoir de célébrer la Sainte Eucharistie, la Sainte Messe — fin principale de l'ordination sacerdotale — de pardonner les

péchés, d'administrer d'autres sacrements et de prêcher avec autorité la parole de Dieu, dirigeant les autres fidèles en tout ce qui a trait au royaume des Cieux. Aimer l'Église, 40

#### **4. Le sacrement de l'Ordre**

Le rite essentiel du sacrement de l'Ordre est constitué, pour les trois degrés (diaconal, presbytéral et épiscopal), par l'imposition des mains de l'évêque sur la tête de l'ordinand, ainsi que par une prière consécatoire spécifique demandant à Dieu l'effusion de l'Esprit Saint et ses dons appropriés au ministère pour lequel le candidat est ordonné.

Les évêques qui sont validement ordonnés, c'est-à-dire qui sont dans la ligne de succession apostolique, confèrent validement les trois degrés du sacrement de l'Ordre.

Seul l'homme baptisé est validement ordonné. Le Seigneur Jésus a choisi des hommes pour former le collège des douze Apôtres et les Apôtres ont fait de même lorsqu'ils ont choisi leurs collaborateurs qui leur succéderaient dans leur tâche. Le collège des évêques, auquel les prêtres sont unis dans le sacerdoce, rend présent et actuel jusqu'au retour du Christ le collège des Douze. L'Église reconnaît qu'elle est liée par cette décision du Seigneur. C'est la raison pour laquelle les femmes ne reçoivent pas l'ordination.

Personne n'a le droit de recevoir le sacrement de l'ordre. En effet, personne ne s'arroge cette fonction. On est appelé au sacrement par Dieu. Celui qui croit reconnaître les signes de l'appel de Dieu au ministère ordonné doit soumettre humblement son désir à l'autorité de l'Église, qui a la responsabilité et le droit d'appeler à recevoir ce sacrement. Comme

toute grâce, le sacrement ne peut être reçu que comme un don non mérité.

Tous les ministres ordonnés de l'Église latine, à l'exception des diacres permanents, sont ordinairement choisis parmi les hommes croyants qui vivent dans le célibat et qui ont la volonté de rester célibataires "pour le bien du Royaume des Cieux". Appelés à se consacrer totalement au Seigneur et à ses "choses", ils se donnent entièrement à Dieu et aux hommes.

Dans les Églises orientales, une discipline différente est en vigueur depuis des siècles : si les évêques ne sont élus que parmi les célibataires, les hommes mariés peuvent être ordonnés diacres et prêtres. Cette pratique est considérée comme légitime depuis l'Antiquité ; ces prêtres exercent un ministère fécond au sein de leurs communautés. En outre, le célibat des prêtres jouit d'un

grand honneur dans les Églises orientales, et de nombreux prêtres le choisissent librement pour le bien du Royaume de Dieu. En Orient, comme en Occident, les personnes qui reçoivent le sacrement de l'ordre ne peuvent pas se marier par la suite.

Ce sacrement les configure au Christ par une grâce spéciale de l'Esprit Saint afin de servir d'instrument du Christ au nom de son Église. Les ministres ordonnés exercent leur service au sein du peuple de Dieu par l'enseignement (*munus docendi*), par le culte divin (*munus liturgicum*) et par le gouvernement pastoral (*munus regendi*).

Comme dans le cas du baptême et de la confirmation, cette participation à la mission du Christ est conférée une fois pour toutes. Le sacrement de l'ordre confère également un caractère spirituel indélébile et ne

peut être répété ou conféré pour une durée déterminée.

Un sujet validement ordonné peut certes, pour des raisons graves, être libéré des obligations et des fonctions liées à l'ordination, ou être empêché de les exercer, mais il ne peut redevenir laïc au sens strict, car le caractère imprimé par l'ordination est définitif. La vocation et la mission reçues le jour de son ordination le marquent définitivement. Puisque c'est finalement le Christ qui agit et accomplit le salut à travers le ministre ordonné, son indignité n'empêche pas le Christ d'agir.

Catéchisme de l'Église catholique, n° 1572-1592

## **Méditer avec Saint Josémaria**

Le sacrement de l'Ordre confère au prêtre la possibilité effective de prêter à Notre Seigneur sa voix, ses mains, tout son être ; c'est Jésus—

Christ qui, dans la Sainte Messe, change, par les mots de la consécration, la substance du pain et du vin en son Corps, son Âme, son Sang et sa Divinité.

C'est en cela que se fonde l'incomparable dignité du prêtre. C'est une grandeur d'emprunt, compatible avec ma petitesse. Je demande à Dieu Notre Seigneur de donner à tous les prêtres la grâce de réaliser saintement les choses saintes, et de refléter également dans notre vie les merveilles des grandeurs du Seigneur. *Nous qui célébrons les mystères de la Passion du Seigneur, nous devons rendre notre vie conforme à ce que nous célébrons. Et alors l'hostie occupera notre place devant Dieu, si nous nous faisons nous —mêmes hosties* (Saint Grégoire le Grand, *Dialog. 4, 59*).

Si vous rencontrez un jour un prêtre qui, apparemment, semble ne pas

vivre en accord avec l'Évangile —ne le jugez pas, c'est Dieu qui le juge — sachez que s'il célèbre validement la Sainte Messe, avec l'intention de consacrer, Notre Seigneur n'en descend pas moins entre ses mains, bien qu'elles en soient indignes. Peut —il exister plus grand abandon, plus grand abaissement ? Plus qu'à Bethléem, plus qu'au Calvaire.

Pourquoi ? Parce que le Cœur du Christ déborde du désir de la Rédemption, parce qu'il ne veut pas que quelqu'un puisse dire qu'il ne l'a pas appelé, parce qu'il va à la rencontre de ceux qui ne le cherchent pas. Aimer l'Eglise, 39

Ce que les chrétiens veulent admirer dans le prêtre, ce sont les vertus propres à chaque chrétien, et à tout honnête homme : compréhension, justice, vie de travail — en ce cas le ministère sacerdotal —, charité, éducation, délicatesse.

Mais à côté de cela, les fidèles demandent une claire manifestation du caractère sacerdotal : ils attendent du prêtre qu'il prie, qu'il ne se refuse pas à administrer les sacrements, qu'il soit prêt à accueillir tout le monde sans s'ériger en chef ou militant de factions humaines, quelles qu'elles soient (Cf. idem, décret *Presbyterorum ordinis*, 6) ; qu'il mette amour et dévotion dans la célébration de la Sainte Messe, qu'il s'asseye au confessionnal, qu'il console les malades et les affligés ; qu'il enseigne le catéchisme aux enfants et aux adultes, qu'il prêche la Parole de Dieu et non une science humaine quelconque qui — quand bien même il la connaîtrait parfaitement — ne serait pas la science qui sauve et conduit à la vie éternelle ; qu'il conseille et soit charitable envers ceux qui sont dans le besoin. Aimer l'Église, 42

L'Église a besoin — et aura toujours besoin — de prêtres. Pour qu'elle en ait, demande-les tous les jours à la Très Sainte Trinité, par la médiation de Sainte Marie.

— Et demande qu'ils soient joyeux, actifs, efficaces; qu'ils soient bien formés; et qu'ils se sacrifient avec plaisir pour leurs frères, sans pour autant se considérer comme des victimes. Forge, 910

---

pdf | document généré automatiquement depuis <https://opusdei.org/fr-cd/article/questions-sur-le-sacerdoce/> (14/01/2026)